



Aujourd'hui votre journal donne la parole à Madame Sireyjol qui administra notre commune de 1983 à 1995. C'est elle qui, avec le Docteur Bazennerye, Maire honoraire, alors maire-adjoint chargé de l'urbanisme, lança au 37 - 45 rue de Versailles la réalisation de la résidence de logements aidés Boris Vian, inaugurée il y a quelques

jours. Il y fallut donc plus de douze ans...

Bien sûr c'est spécialement difficile de réaliser de telles opérations à Ville d'Avray, où les charges foncières sont élevées, et où les terrains disponibles sont rares et soumis à de nombreuses règles de protection.

Les démagogues qui vont jusqu'à demander que les maires des communes qui n'offrent pas 20% de leur parc immobilier en logements sociaux soient déclarés inéligibles devraient voir qu'alors Ville d'Avray n'aura plus de maire avant longtemps.

Il y a en réalité autant de situations différentes que de communes, ou presque. Et je suis de ceux qui disent que la

fameuse loi «SRU» a appelé l'attention sur un vrai problème mais qu'elle portera des fruits si elle est appliquée localement en tenant compte de cette extraordinaire diversité de structures. Les Préfets et leurs services peuvent parfaitement apprécier les besoins comme les possibilités locales.

Le dialogue noué avec eux me semble d'ailleurs exemplaire et « constructif » !

Une application aveugle et systématique de règles nationales uniformes ne serait pas raisonnable. L'objectif de la loi n'est pas de « punir » des communes ou des maires, mais de faire construire. Certains ignorent que des besoins importants existent à ville d'Avray comme ailleurs. Trop de nos concitoyens sont encore mal logés. Trop de ceux qui viennent travailler dans notre ville au service de ses habitants s'épuisent en longs trajets, matin et soir, et préféreraient habiter sur place. Nous poursuivrons donc notre effort avec la ténacité voulue en valorisant toutes les opportunités.

Et quel bonheur lorsque nous entendons ceux qui ont pu être relogés dans la Résidence Boris Vian nous dire qu'ils commencent enfin à goûter la vie !

Votre maire,
Denis Badré

Zoom sur

Pages 2-3

Georgette Sireyjol

Page 4

Inauguration de
la résidence Boris Vian

Conseil Municipal

Le Mercredi 14 février à 20h30
Au Château, séance publique

Conférence

« L'Europe 50 ans après »

Le Mouvement européen 92 et
Denis Badré vous invitent à la conférence
sur l'Europe de Sylvie Goulard
le jeudi 15 mars à 20h45 au Colombier

Janvier en photos



1. Vendredi 15 décembre : le groupe vocal QUARZZ et l'orchestre LECLA ont animé une soirée organisée par l'association du logement de Ville-d'Avray (cf. p7).
2. Jeudi 11 janvier : Remise de la médaille du travail au personnel communal.
3. Jeudi 18 janvier : 35^{ème} anniversaire de l'ADEVAM au Colombier avec la projection du film d'Al Gore « Une vérité qui dérange ».
4. Jeudi 25 janvier : l'atelier théâtre de la Maison Pour Tous a rencontré un vif succès pour la représentation de « C'est Jean Moulin qui a gagné ».

Vie locale

Recensement

Jusqu'au 24 février, un agent recenseur recruté par votre mairie viendra vous rencontrer. Il dispose d'une carte tricolore avec photographie, signée par le Maire et qui officialise cette fonction.



L'agent recenseur dépose à votre domicile les questionnaires du recensement : ne répondez pas aux questions posées par téléphone. L'agent vient récupérer les documents lorsque ceux-ci sont remplis. Vous pouvez également les retourner sous enveloppe à la Mairie avant le 24/02/07.

Direction des services fiscaux des Hauts-de-Seine sud

La Direction générale des impôts a souhaité renforcer la qualité du service rendu à ses usagers, notamment pour faciliter leurs démarches : les services en charge de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation accueilleront ceux traitant les taxes foncières. De ce fait, les usagers pourront donc trouver en un même lieu des réponses à leurs questions relatives au calcul de l'impôt sur le revenu (assiette), de la taxe d'habitation (et de la redevance audiovisuelle) et des taxes foncières à l'adresse de leur centre habituel. Le paiement de l'impôt sur le revenu et des impôts locaux continuera à se faire auprès des trésoreries principales.

Déchetterie mobile

Elle aura lieu le samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril sur le parking du Trou Pouilleux.

Journées portes ouvertes

A l'IUT de Ville-d'Avray - Pôle scientifique et technologique le samedi 10 mars de 13h30 à 17h et mercredi 21 mars de 14h à 17h.

La Maison de l'Emploi Arc de Seine

Ouverture au printemps 2007 de l'Intermarché entièrement rénové boulevard Gallieni à Issy-les-Moulineaux. Une opération de recrutement - 40 emplois (employés de libre-service et caisse) - réalisée par simulation, basée sur les compétences et les aptitudes des candidats. Inscription préalable à l'ANPE d'Issy-les-Moulineaux située 19-21, boulevard Gambetta (une convocation vous sera remise). Vous souhaitez davantage d'informations ? Contactez la Maison de l'Emploi d'Arc de Seine 89, rue du Gouverneur Général Eboué 92130 Issy-les-Moulineaux Tél: 08.26.02.09.51.

Des chambres d'hôtes et des locations de meubles pour les Hauts-de-Seine



Le Comité départemental du tourisme des Hauts-de-Seine, adhérent à Clévacances, désire compléter les hébergements touristiques traditionnels présents sur le département. Propriétaires d'une maison indépendante, d'une demeure de caractère, d'un appartement ou d'un studio, si vous souhaitez offrir la prestation de chambres d'hôtes (avec possibilité d'obtenir une subvention régionale et départementale) ou de location de meublés, faites vous connaître au Comité départemental du tourisme des Hauts-de-Seine - 8, place de La Défense - 92400 Courbevoie - 01 46 93 93 00 - 92@clevacances.com

Recrutement chez Cofiroute

La mise en service de la première section du tunnel A86 ouest entre Rueil-Malmaison et l'A13 est programmée en octobre 2007. Un important programme de recrutement est donc en cours portant sur près d'une centaine d'emplois dédiés à l'exploitation de cette infrastructure : www.a86ouest.com/recrutement.

Discrimination ? La HALDE est là pour vous aider

La Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité agit pour prévenir et sanctionner les discriminations, réalise des tests pour chasser les mauvaises pratiques, présente des mesures pour établir plus d'égalité... Informations 08 1000 5000 (coût d'une communication locale d'un poste fixe).

Intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel. Il provoque maux de tête, nausées, vertiges, pertes de connaissances, comas ou décès (300 en 2005). Pour éviter les intoxications, faites entretenir vos appareils de chauffage par un professionnel, faites ramoner vos conduits et cheminées tous les ans, ne bouchez pas les aérations de votre logement.

Georgette Sireyjol

« écouter... entendre... réfléchir... choisir... agir... »

Telle fut la philosophie qui a guidé Georgette Sireyjol, pendant ses 2 mandats municipaux de 1983 à 1995. Georgette Sireyjol, maire honoraire, a bien voulu répondre à quelques-unes de nos questions. Nous vous proposons de « l'écouter » avec nous pour mieux la connaître.

VDAl : Pourriez-vous nous dire ce qui a motivé votre engagement dans l'équipe municipale constituée par le Docteur Bazennerye en 1971 ?

GS : Vous serez étonnés d'apprendre que c'est grâce à une histoire de panne d'automobile que je suis devenue maire ! Maurice Mascomère, maire-adjoint à Ville-d'Avray et enseignant comme moi au lycée de Saint-Cloud, a profité d'un trajet dans ma voiture pour m'apprendre qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections. Et, quelques jours plus tard, le Dr Bazennerye m'appela à 11 heures du soir pour me proposer d'être sur sa liste...

VDAl : Aviez-vous déjà envisagé cet engagement ?
GS : Pas du tout !



VDAl : Nous savons que vous êtes originaire de la Corrèze. Pouvez-vous nous en dire plus ?

GS : Je suis née aux confins de la Corrèze et du Lot, dans un village de 500 habitants que j'ai quitté très jeune pour rejoindre le pensionnat Sévigné-Sainte-Ursule de Tulle. Nous suivions des cours d'éducation où nous apprenions les bonnes manières et nous devions aussi assister à la messe tous les jours. ... Pendant la guerre, nous passions les alertes à la chapelle où les sœurs nous faisaient répéter pendant des heures « Seigneur nous allons mourir, hâtez-vous de nous secourir ! ».

Après mon baccalauréat et deux années de Khâgne à Toulouse, je n'ai pas pu résister au charme d'un jeune polytechnicien, Pierre Sireyjol, un ami d'enfance qui rentrait de cinq années de captivité. C'était en 1948. Nous nous sommes embarqués pour Alger, où nous devions demeurer 8 ans. Nous gardons aujourd'hui encore un souvenir ému du phare que nous habitions, où d'autres jeunes ménages arrivés en même temps que nous en Algérie aimaient se retrouver.

VDAl : Et Ville-d'Avray ?

GS : De retour d'Alger en 1956, après une escale à Saint-Cloud, nous nous sommes installés au Monastère, l'une des toutes premières résidences construites à Ville-d'Avray, où nous avons tissé des liens très forts avec les nouveaux arrivants. J'ai alors partagé 15 ans entre mes enfants et l'enseignement des lettres classiques au lycée de Saint-Cloud. L'appel nocturne du Dr Bazennerye a déterminé les 24 années suivantes... 6 ans comme conseillère

municipale, 6 ans comme adjointe au maire, 12 ans comme maire...

Pour être franche, après les 6 premières années, je m'apprêtais à dire au Dr Bazennerye que je n'avais pas l'intention de continuer, quand il m'a proposé de devenir adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires et culturelles, en remplacement de Monsieur Desché.

De 1977 à 1983, je me suis surtout intéressée aux affaires scolaires et culturelles. Le conservatoire municipal me paraissait démesurément coûteux pour les finances de notre petite commune et je me suis donc attelée, aux côtés du Dr Bazennerye, à obtenir sa transformation en Conservatoire national de musique. La qualité de nos professeurs m'a permis de constituer un dossier convaincant et de finaliser un accord en janvier 1981 qui garantissait un meilleur financement par l'État.

VDAl : A quand remonte votre premier mandat de maire ?

GS : Aux élections de 1983, sur une liste apolitique et de continuité, qui l'a emporté face à une liste socialiste et à une liste RPR menée par M. Suchier. A mes côtés le Dr Bazennerye, Jean Brunet-Moret, 1^{er} adjoint, et Denis Badré qui lui succèdera en 1985. En 1989 j'ai constitué une liste d'intérêt local associant le RPR contre une liste socialiste et une liste de circonstance « Oxygène » conduite par Anne Bouron avec Michèle Bertrand et Alexis Le Roy. Je retrouverai la collaboration du Dr Bazennerye et de Denis Badré lors de mon 2^{ème} mandat de 1989 à 1995.



VDAl : Vous voilà promue au pouvoir bien avant les lois sur la parité ! Le fait d'être une femme a-t-il influencé vos méthodes de travail ?

GS : Je crois que ma prédilection pour l'exercice de la diplomatie, de même que mon expérience de professeur principal m'ont aidée à créer un climat de dialogue, de confiance, voire même de connivence au sein de l'équipe municipale.

VDAI : Quelles ont été vos principales réalisations ?

GS : Pendant ces 12 années, nous nous sommes employés à poursuivre l'effort d'équipement de notre commune dont la population venait de doubler en vingt ans, de 6000 habitants en 1962 à près de 12000 en 1982. De nombreux éléments de notre cadre de vie actuel étaient alors mis en place : achèvement du mail concocté par mon prédécesseur, curage des étangs et restauration des berges, travaux de restauration de l'église, construction de la crèche Fanny... Et surtout la réalisation du Colombier qui abrite la Maison pour Tous et la Bibliothèque, chère à mon cœur de professeur de lettres. Enfin la construction de la nouvelle halle sportive entre le Colombier et le gymnase avec le foyer des associations au premier niveau. Par ailleurs, par souci de cohésion j'ai mis en place le bureau municipal



composé du Maire et des adjoints qui se réunissait une fois par semaine en vue d'échanges sur les projets en cours et donc d'efficacité. J'ai également institué une commission d'instruction des permis de construire, composée d'élus et du personnel pour garantir la transparence des décisions.

Tout cela sans perdre de vue la nécessité d'une gestion rigoureuse.

Lorsque je passe le relais en 1995, je suis sereine car j'ai confiance en la nouvelle équipe.

VDAI : Si vous deviez présenter Ville-d'Avray en 2 phrases ?

GS : Ville-d'Avray n'est pas seulement une commune peuplée de 11 500 habitants dont certains furent célèbres.

Ville-d'Avray est au quotidien une communauté humaine, vivante et dynamique, attentive aux autres.



F. de Chaumont, R. Levy, C. Ploux, M. Bouchard, D. Badré, G. Sireyjol, G. Schreiner

Souvenirs

« Lors d'un dîner des élus des Hauts-de-Seine à Suresnes, mon voisin, Robert Pandraud, ayant découvert que j'étais corzéenne, me présenta à Jacques Chirac :

- "D'où êtes vous" me demanda-t-il ?

- De Branceilles, un tout petit village que vous ne pouvez pas connaître.

- Branceilles ! Et comment se porte l'Étincelle ? (*)

- Je suis la fille de son président fondateur !

- Vous êtes donc la fille de Monsieur Giscard ! »

Et, à la grande surprise de l'entourage, il plongea pour m'embrasser 4 fois ! »

(*) le groupe musical du village

« J'ai eu la très grande chance d'avoir Isabelle Huppert comme élève en classe de 6^{ème}. Elle était absolument merveilleuse, pétillante d'intelligence, mais avec parfois une pointe d'insolence. Un jour je lui dis : "Je me demande comment vous vous entendriez avec mon fils. Vous avez le même caractère !" Quand je la rencontrais quinze ans plus tard, elle me demanda à brûle pourpoint : "Au fait, est-ce que votre fils est marié ?" »

« Après la restauration de l'église, l'architecte des Bâtiments de France, Monsieur Blanchecotte, nous proposa d'en revoir la décoration intérieure et de déposer "Les 7 péchés capitaux" de Hesse, une toile que nous trouvions trop volumineuse pour notre église. Un jour il m'apprit par téléphone qu'un incendie dans l'église Saint-Étienne d'Issy-les-Moulineaux avait fait disparaître l'un des deux tableaux de Hesse, et il proposa que notre tableau soit confié en dépôt à nos voisins.

André Santini accepta de très bonne grâce nos "7 péchés capitaux", qui firent l'objet d'une convention entre nos deux villes... et de nombreux bons mots entre nous deux !... »

Compte-rendu du Conseil Municipal

Au cours de la séance du mercredi 20 décembre, ont été traités les principaux points suivants :

• **Finances (A. Le Roy)**

- Taxes et produits irrécouvrables 2001 et 2004 : admission en non-valeur

- Indemnité de conseil du Comptable public

- Exercice 2006 : décision modificatrice n°2

- Tarifs des services municipaux : actualisation 2007

- Propriété sise 18 à 20 rue de Marnes : opération de construction de 50 logements aidés et de 40 studios étudiants réalisée par la SA d'HLM Efidis, octroi de la garantie communale pour les emprunts à contracter par la SA d'HLM Efidis et attribution d'une participation financière communale.

• **Ressources humaines (E. Franck de Préaumont)**

- Modifications du tableau des effectifs du personnel communal

- Filière technique : actualisation du régime indemnitaire

- Recensement de la population 2007 : indemnité allouée au coordonnateur et aux agents recenseurs.

• **Commissions municipales et autres instances (E. Franck de Préaumont)**

- Désignation d'un représentant du conseil municipal et désignation des représentants des associations locales appelés à siéger auprès de la commission consultative des services publics locaux.

• **Travaux – Marchés (E. Franck de Préaumont)**

- Restauration collective : avenant n°1 à passer à la convention de délégation du service public conclue avec Sodexho (M. de Chaumont)

- Restauration collective : convention à passer entre le CCAS et la Ville (M. de Chaumont)

- Service hivernal 2006/2007 : convention de viabilité hivernale à passer avec la Communauté d'agglomération

- Château – ravalement des façades : autorisation donnée au Maire de déposer au nom et pour le compte de la Ville une demande de permis de construire

- Rénovation du stade de football : demande de subvention sollicitée auprès de la Fédération Française de Football au titre du fonds d'aide à l'investissement

- Assurances responsabilité civile, véhicules, dommages des biens, risques statutaires du personnel communal et protection des agents et des élus : autorisation donnée au Maire de signer les contrats à passer.

• **Urbanisme et patrimoine (A. Cans)**

- Propriété sise 34 rue de Corot : modification de l'acte notarié de donation

- 1% paysage – valorisation des parcs de la ville : autorisation donnée au Maire ou son représentant de signer la convention tripartite (Etat, Cofiroute, ville) fixant les conditions de la participation de Cofiroute aux actions retenues, approbation des dossiers techniques et demande d'une participation financière au titre de 1% paysage et développement.

• **Logement (M. Vallin)**

- Logements aidés – délégation du contingent préfectoral : convention à passer avec l'Etat.

Rectificatif

Dans le numéro de janvier, une erreur de dates s'est glissée dans l'article du Docteur Bazennerye, veuillez nous en excuser « Le Docteur Bazennerye a été médecin à Ville-d'Avray pendant 42 ans, conseiller municipal de 1959 à 1961 puis de 1983 à 1995 après avoir été maire de 1963 à 1983, soit 36 ans de mandat municipal... »

Composition du Conseil municipal (de haut en bas) : MM. Sotero, Desché, Dr Beraud, Dr Templer, Corbel, Bascon, Megevant, Lestrade, Burgaud, Rouaud, Robert, Cheysson, Gibrat, Lorenzi, Amiral Bosvieux, Lavier, Cuvillier, Mascomère, Mme Poignant, Dr Bazennerye, Bach (secrétaire général), Mme Wassmer, MM. Moret, Marchal.



37-43 rue de Versailles

Le 17 janvier, 18 mois après la pose de la 1^{ère} pierre par Gilles de Robien, Denis Badré et M. Lachmann, président du directoire d'Efidis, ont présidé à l'inauguration de la résidence Boris Vian, en présence de Mme Vely, architecte de l'opération, de Monsieur Guillot, directeur départemental de l'équipement, ainsi que de nombreux élus.

Ce programme est l'aboutissement d'une très longue histoire lancée par la ville en 1991 avec l'achat par voie de préemption de la propriété du 37 rue de Versailles. Il fallut en effet attendre 2002, 10 ans plus tard, pour acquérir le numéro 35 par expropriation, après de nombreuses et vaines tentatives de transaction négociée... Enfin une 3^{ème} parcelle (41-43 rue de Versailles) fut cédée par l'Etat après d'âpres négociations débutées en 2001 pour obtenir ce terrain à un prix raisonnable... « C'est pour

nous un grand honneur et une très grande joie d'inaugurer cette résidence à laquelle ont travaillé 3 municipalités successives... », confiait Denis Badré lors de l'inauguration. « Par cette réalisation exemplaire nous montrons que le logement social est une de nos priorités depuis plusieurs années, bien avant qu'il ne fasse l'objet de l'actualité récente. Le prochain programme du 18 rue de Marnes, dont les études sont en train d'être finalisées, viendra d'ailleurs confirmer cet engagement».

Autant les opérations préliminaires d'acquisition des 3 parcelles ont été longues et fastidieuses, autant la construction de l'immeuble a été rapide et efficace... Le bailleur social Efidis retenu par la Ville comme maître d'œuvre a mené le projet à son terme conformément à ses engagements. Comme le rappelle Anne Cans, adjointe au maire déléguée à l'Urbanisme : « Nous avons voulu que l'immeuble s'intègre parfaitement dans ces terrains exceptionnels, à proximité des étangs, avec une vue dégagée sur la forêt... Pour cela nous avons privilégié l'aspect minéral naturel des matériaux tant sur les bâtiments que pour



M. Lachmann, Mme Vely, M. Badré et le Dr Bazennerye

les dallages. Parallèlement au mail nous avons souhaité que les jardins soient bordés de conifères et d'érables et que, du côté de la rue de Versailles, un élargissement du trottoir améliore la sécurité des piétons. » Les 44 appartements de la résidence ont été conçus pour répondre aux besoins d'une population variée, du célibataire aux familles nombreuses, et se répartissent donc du studio au 5 pièces.



© Francis Rodès



Pose de la 1^{ère} pierre en présence du Ministre G. De Robien

Michel Vallin, adjoint au maire délégué au logement qui a présidé à l'attribution des logements souligne les points suivants :

Les 44 logements du programme se ventilent ainsi : 1 studio, 17 deux pièces, 20 trois pièces, 4 quatre pièces et 2 cinq pièces.

Ce sont les commissions d'attribution d'HLM Efidis (propriétaire) qui ont agréé tous les locataires.

Pour moitié, ils ont été proposés par les organismes collecteurs du 1% logement, la Préfecture de Police de Paris et le Conseil Général des Hauts-de-Seine. Pour moitié par le Comité municipal logement (contingent

direct, contingent délégué par la Préfecture ou la Région Ile-de-France), réuni à 7 reprises depuis avril 2006 et qui est intervenu de façon collégiale (5 membres) et consensuelle.

Parmi ces locataires proposés puis agréés, plusieurs handicapés et plusieurs mères de famille élevant seules leurs enfants, ont été retenus.

Plusieurs demandeurs ont également pu être rapprochés de leur travail à Ville-d'Avray en évitant dorénavant le temps de transport et plusieurs familles, à l'étroit ou mal logées, bénéficient dorénavant d'un logement neuf et approprié à leurs ressources.

Dominique Sotero nous a quittés

La famille Sotero, émigrée en 1925 du sud de l'Italie, s'installa à Ville-d'Avray où le père, maçon, trouva un emploi au sein de l'entreprise Cledat, à laquelle il restera fidèle tout au long de sa vie professionnelle. Le fils, Dominique, né en 1920, obtient avec ses parents, la nationalité française.

Tenté par le métier de coiffeur, il fait ses débuts comme apprenti dans un salon parisien.

En 1939 il retrouve Ville-d'Avray, d'abord chez un patron, rue de Sèvres, puis il s'installe à son compte et

traite à domicile de nombreux artistes célèbres installés dans les environs.

Il fréquente, avec Hubert Cuvillier, les réunions musicales organisées rue Pradier chez Boris Vian.

De son mariage avec une jeune fille de Ville-d'Avray sont nés deux enfants, une fille et un garçon.

En 1965, il est appelé par le Dr Bazennerye, Maire, pour faire parti du Conseil Municipal où il restera jusqu'en 1977, prenant une part active au travail des commissions.

Dominique Sotero était un garçon charmant, plein de bon sens et de bonne humeur.

Il grattait parfois sa guitare pour accompagner son épouse qui poussait volontiers la chansonnette lors du repas annuel et traditionnel des commerçants qui se tenait chez Cabassud.

Nous adressons à Madame Sotero, à ses enfants et à ses petits-enfants, nos bien sincères condoléances et l'assurance du souvenir affectueux que nous garderons de ce fidèle ami.

Dr Bazennerye, Maire Honoraire

Les rendez-vous 2007 de la Communauté d'agglomération, le soutien aux projets communaux

Au cœur de la vie locale

Découvrez les principales manifestations organisées par la Communauté d'Agglomération Arc de Seine ainsi que les événements dagovéranien auxquelles elle participe.

L'année 2007 a commencé en beauté avec les concerts de l'orchestre intercommunal. D'autres manifestations majeures auront lieu tout au long de l'année, tant à Ville d'Avray que dans les autres communes de l'agglomération.

Partenariat

C'est principalement par le biais de l'école nationale de musique que la Communauté d'Agglomération contribue à l'animation de notre ville. Acteur de la vie communale, l'ENM travaille avec le tissu associatif dagovéranien. Donné le 9 février, le concert « Quand la peinture devient

musique », mettant en parallèle les œuvres de Cézanne et Magnard, Poulenc et Markéas, est le fruit d'un partenariat entre l'ENM et l'ACVA. Autre exemple : la participation régulière du conservatoire à la Fête des Etangs.

Proximité

La Maison de la Nature organise des « sorties nature » à Ville-d'Avray depuis 2006. Le succès croissant de ces sorties auprès des Dagovéranien invite la Maison de la Nature à renforcer cette démarche d'activités de proximité.



La Maison de la Nature, située à Meudon, organise des manifestations dans les cinq villes d'Arc de Seine

AVOS AGENDAS

Février :

• **Exposition sur les sons** jusqu'au 25 février
Les sons font partie de notre environnement. Ils peuvent être source de bien-être, de confort mais aussi de nuisances lorsqu'ils se transforment en bruit. L'exposition « Les décibels à l'appel » vous entraîne dans le domaine passionnant des sons et du bruit.

Exposition gratuite, tous les mercredis et les week-ends de 14h à 18h jusqu'au 25 février.

• Concert de l'ENM

Samedi 10 à 20h30 : petits arrangements entre Debussy, Mahler et Schoenberg.

• « Quand la peinture devient musique »

vendredi 9 février à 20h30 au Château, l'ENM et l'ACVA rendent hommage à Cézanne en illustrant son œuvre par des extraits de Magnard, Poulenc, Markeas. Pour tout renseignement et tarif : 01 47 50 12 21.

• Festival Optronica au Cube

Jeudi 22 à 20h30 : soirée vidéo.

Mars :

• **Exposition sur les abeilles** à la Maison de la Nature du 10 mars au 17 mai

Depuis l'Antiquité, le monde des abeilles a fasciné petits et grands. Comment rester insensible à leur surprenante organisation et leur incroyable activité ? Conçue avec un apiculteur professionnel, l'exposition « Du nectar au miel, découvrez la vie des abeilles » vous invite à découvrir ce monde passionnant à travers toutes les étapes de la vie de l'abeille et de la récolte du miel.

Exposition gratuite, tous les mercredis et les week-ends de 14h à 18h jusqu'au 13 mai.

• Nuit de la chouette

Samedi 10 : à la découverte de ce petit rapace

nocturne avec la Ligue de Protection des Oiseaux et la Fédération des parcs naturels régionaux. Prévoir de bonnes chaussures et des vêtements adaptés.

Rendez-vous à 20h à la statue Jean-Baptiste Corot (près des étangs).

• Sortie nature à Ville-d'Avray

Samedi 17 : à l'écoute des chants d'oiseaux. Les citoyens que nous sommes, ont perdu l'habitude d'écouter. Avec les bruits de la ville, nous ne faisons plus attention aux autres sons qui nous entourent. Et pourtant, nous pouvons découvrir l'existence d'oiseaux simplement avec notre ouïe. Et ils sont nombreux, que ce soit en ville ou en forêt. Rendez-vous à 14h15 à la statue Jean-Baptiste Corot (près des étangs).

Avril :

• Clarisse au pays du swing

Jeudi 5 et vendredi 6 à 20h : spectacle de danse de l'ENM au Colombier.

Mai :

• Stabat Mater : samedi 12 à 20h30

• Festival e-Poetry au Cube :

En écho numérique à la semaine de la poésie, Le Cube organise un festival e-Poetry du 2 au 23 mai dans son Espace Lounge. Ateliers et conférences sont au programme. Point d'orgue de la manifestation : l'inauguration du festival samedi 5 de 14h30 à 18h au salon numérique.



Ambiance techno pour le festival veejaying

Juin :

• Fête des étangs :

Samedi 23 et dimanche 24 : la Maison de la Nature et l'ENM participent à la Fête des Etangs.

• 5^e édition du mois du veejaying au Cube du 1^{er} au 30.

Rencontre de la vidéo et de la musique électronique, le veejaying occupe une place prépondérante dans l'art numérique contemporain. Ateliers et performances visuelles et musicales ponctueront le festival.



Rentrée 2007-2008 :

• **La Maison de la Nature** fêtera ses dix ans de la rentrée 2007 au printemps 2008. Parcours de découverte de la nature, expositions... sont au menu.

Rendez-vous à la rentrée pour plus d'informations.

Contacts :

Maison de la Nature

14, ruelle des Ménagères 92190 Meudon (face à la piscine) - 08 00 10 10 21.

Ouvert au public

mercredi, samedi et dimanche après-midi de 14h à 18h

Le Cube

20, cours Saint Vincent 92130 Issy-les-Moulineaux

01 58 88 3000 (3010 pour le fax)

mail : contact@art3000.com

www.lesiteducube.com.

Ouvert du mardi au samedi de 12h à 19h (nocturnes le mardi et le jeudi jusqu'à 21h)

Ecole nationale de musique de Ville-d'Avray

10, rue de Marnes - 01.47.50.44.28

Arc de Seine soutient les projets d'aménagement de Ville-d'Avray

La Communauté d'Agglomération Arc de Seine est le partenaire des projets d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie de la ville.

Illustrations de ce partenariat porteur.

La Communauté d'Agglomération ne remplace pas les communes, pas plus qu'elle n'exerce sur elles de tutelle. Au contraire, Arc de Seine s'inscrit dans la continuité des communes. Elle tire sa personnalité de l'identité propre à chaque ville de l'agglomération. Son projet d'agglomération rappelle d'ailleurs la volonté de la Communauté de soutenir les grandes opérations d'aménagement.

Projet de cœur de ville :

Arc de Seine répond présent !

Comme l'indique le projet d'agglomération, « Notre territoire est riche de plusieurs projets d'aménagement de nouveaux quartiers voire de centres-villes. Ces opérations ambitieuses renforcent notre image d'un territoire d'innovation, et sont autant de vitrines pour la qualité du développement urbain d'Arc de Seine. Plus que tout autre territoire d'Ile-de-France, Arc de Seine veut réussir à combiner innovation urbaine et qualité de vie résidentielle. »

C'est pourquoi dans le cadre des opérations d'aménagement décidées en juin dernier par le conseil municipal, la Communauté d'Agglomération Arc de Seine participera, au titre de sa compétence voirie, à l'aménagement de la place Charles de Gaulle. Parce que la Communauté d'Agglomération est attachée au patrimoine communal, elle a attribué à la Ville un

fonds de concours pour la rénovation du château et la restructuration de son parc.

Un lien renforcé

Autre dossier soutenu par Arc de Seine : la rénovation du stade municipal. Elle fait également l'objet d'un fonds de concours, attribué par le conseil communautaire du 12 octobre dernier. Outre le soutien à l'équipement de la commune, Arc de Seine a participé à Dessein d'eau en 2006. Des projets qui renforcent le lien entre Ville-d'Avray et sa Communauté d'Agglomération.



Exposition Dessein d'Eau sur les Etangs de Ville-d'Avray

ZOOM

En chiffres

- 640.000 € : l'enveloppe annuelle allouée aux travaux de voirie par Arc de Seine
- 387.750 € : la dotation de solidarité communautaire versée en 2006 par Arc de Seine
- 355.000 € : c'est, arrondie, la somme allouée à l'aménagement des places de stationnement prévu au programme « un projet pour la Ville »
- 230.920 € : le fonds de concours versé pour la rénovation du stade de football de Ville-d'Avray [soit 44,40% du montant HT de l'opération] en 2006
- 242.420 € : le fonds de concours versé pour la restauration du château et l'aménagement de son parc en 2005
- 26.000 € : la subvention d'Arc de Seine au projet Dessein d'eau

ZOOM Dotation de solidarité, fonds de concours : comment ça marche ?

La dotation de solidarité communautaire et le fonds de concours constituent deux formes de reversement financier de la Communauté d'Agglomération à la Ville. Les fonds de concours sont plus particulièrement destinés à financer des projets d'équipement locaux. C'est le conseil de communauté d'Arc de Seine qui vote l'attribution de ces enveloppes.

Pour les calculer, Arc de Seine tient tout à la fois compte de la contribution de chaque commune aux bases de taxe professionnelle (principale ressource fiscale de la Communauté) et du principe de cohésion intercommunale.

Ces critères se répartissent comme suit : 60% pour les bases de taxe professionnelle, 20% pour le potentiel fiscal et 20% pour la population.

Les interventions sur l'espace public

Les équipes d'intervention d'Arc de Seine sillonnent au quotidien l'agglomération pour que l'espace public reste propre, sûr et salubre. L'agglomération est divisée en deux zones : Ville-d'Avray, Chaville et Meudon appartiennent à la zone Ouest.

Les moyens humains et matériels sont mutualisés à l'échelle de ces zones, ce qui permet d'agir plus rapidement et plus efficacement.

A partir des repérages sur le terrain et des demandes des habitants adressées via le 0800 10 10 21 (appel gratuit depuis un poste fixe), un planning d'intervention est dressé.

Chaque commune a sa particularité. Les actions de sécurisation de l'espace public (nids de poules, barrières et potelets) constituent la majorité des interventions d'Arc de Seine dans notre ville.



Chaque mois, Arc de Seine effectue une vingtaine d'interventions sur l'espace public dagovéranien

ZOOM

En chiffres

- 5.000 c'est le nombre d'interventions annuelles sur l'espace public en Arc de Seine.
- 415 c'est le nombre moyen d'interventions tous les mois sur l'espace public en Arc de Seine.
- 20 c'est en moyenne, le nombre d'interventions à Ville-d'Avray tous les mois.

Au global :

- 46% des interventions concernent l'enlèvement des dépôts sauvages
- 17% des interventions concernent la réparation des nids de poule
- 16,5% des interventions concernent l'installation ou le changement de potelets
- 15,5% des interventions concernent les panneaux et le marquage au sol
- 5% des interventions concernent l'implantation de barrières

À Ville-d'Avray :

- 13% des interventions concernent l'enlèvement des dépôts sauvages
- 35% des interventions concernent la réparation des nids de poule
- 42,5% des interventions concernent l'installation ou le changement de potelets
- 7% des interventions concernent les panneaux et le marquage au sol
- 2,5% des interventions concernent l'implantation de barrières

Comité des spectacles

« Le jazz et la diva »

Didier Lockwood, Caroline Casadesus avec le pianiste Dimitri Naïditch - dans une mise en scène d'Alain Sachs - font un « duo - duel » ébouriffant et revisitent les grandes pages du répertoire classique, des standards de jazz en passant par la création originale et la chanson française (Molière 2006). Tarif 25 €, tarif réduit 20 €.
Le samedi 10 février à 20h45 au Colombier

Connaissance du Monde « Les plus belles croisières »

Mario Introia nous propose 5 croisières de légendes : les Fjords de Norvège, le grand Pacifique, la Caraïbe, la Méditerranée et au fil du Nil. Le dimanche 11 février à 17h au Colombier. Tarif 8 €, tarif réduit 7 €

« La forêt magique »

Spectacle jeune public à partir de 4 ans le mercredi 14 février au Colombier à 15h30 (durée 55 min). Une sorcière du 3ème millénaire est jalouse de l'éternelle jeunesse de la fée Follette. Tarif 7 €

Brèves de comptoir ou une « Journée chez René »

JM. Gourio a collecté depuis des années des phrases, des réflexions, des remarques qu'il a publiées avec JM. Ribes. Ils ont porté au théâtre ces textes venus des comptoirs de bistro. Beaucoup de ces textes ont une fulgurance poétique irrésistible et comique. C'est une pièce chaleureuse où le public a envie d'entrer dans le café « Chez René » pour y boire un petit coup !



Tarif 20 €, tarif réduit 12 €.

Le vendredi 9 mars à 20h45 au Colombier.

Connaissance du Monde « L'Islande »

P. Le Cellier vous fera découvrir l'Islande sous toutes ses coutures ! Tarif 8 €, tarif réduit 7 €.

Le dimanche 11 mars à 17h au Colombier.

« Monsieur Monde »

Ce spectacle tous publics a remporté un véritable succès au Festival d'Avignon 2005. Avec son écriture iconoclaste, humoristique, poétique et profonde. JM Ribes se rapproche de Ionesco et de tous les grands auteurs surréalistes français. Ses dialogues sont bondissants, jaillissants, étonnants !

Le samedi 17 mars au Colombier à 20h45.

Spectacle offert par la Municipalité aux élèves des écoles de la ville et à leurs parents.

AJAVA Association Jeunes à Ville-d'Avray

Vacances de février

Restez actifs avec l'AJAVA et venez vous « éclater » dans les activités prévues pour les vacances de février 2007. Un planning d'activités fourni comme d'habitude : moto, patinoire, acrofolies, vidéo, cinéma, tournoi playstation, foot en salle...

L'AJAVA sera ouverte du lundi 19 au vendredi 12 février de 14h à 19h. Des départs en activités pourront avoir lieu en dehors de ces créneaux d'ouverture.

Attention l'AJAVA sera fermée du samedi 24 février au dimanche 4 mars inclus lors de la deuxième semaine des vacances.

Pendant cette semaine, 28 jeunes accompagnés des animateurs de l'association partent à l'assaut des cimes de la chaîne montagneuse des Dolomites en Italie.



Un séjour placé sous le signe de la bonne humeur et du plaisir : glisse à gogo, luge nocturne, patinoire extérieure, détente au chalet, grands jeux, soirée dansante, spaghetti et pasta à volonté...

Pour tout renseignement : 01.47.09.65.09.

Association des concerts de Ville-d'Avray

Les mélomanes dagovéranais seront heureux de connaître les 2 concerts que leur propose l'ACVA en mars. Deux concerts très différents mais qui leur apporteront chacun dans leur diversité de grandes joies musicales. Ces concerts auront lieu au Château à 17h.

Le Concours International de musique qui a lieu chaque année à Ville-d'Avray et qui sera consacré cette année au hautbois, le dimanche 11 mars. Les lauréats du concours interpréteront plusieurs œuvres et peut-être y aura-t-il un futur grand musicien... A vous de le découvrir !

Un concert donné à l'occasion du centenaire de la mort de Grieg (1843 - 1907), le dimanche 18 mars.

Nous pourrions y entendre un grand violoncelliste de renommée mondiale, Yan Ch. Foleau avec au piano une grande artiste qui joue elle aussi sur des grandes scènes internationales, Judy Chin. Tous deux interpréteront des œuvres de Bach, Grieg, Fauré et d'un compositeur argentin, Ginastera qui a vécu au XX^{ème} siècle.

Nous vous attendons nombreux à ces 2 concerts.

Que 2007 soit une grande année musicale !



L'Association du Logement de Ville-d'Avray a le sens de la fête

Le 15 décembre 2006, le Colombier accueillait sous l'égide de l'ALVA l'orchestre LECLA dirigé par M. René-Pierre Rabaux en 1^{ère} partie de spectacle et le groupe vocal QUARZz dirigé par M. Pascal Wallon en 2^{ème} partie.

Ce concert de Jazz a été très apprécié par l'auditoire. Au-delà de l'objectif de l'ALVA de passer un bon moment ensemble,

le but de ce concert était de rencontrer le plus de dagovéranais possible afin de leur rappeler ce que fait notre association, quelles sont ses valeurs et quels sont ses moyens.

Un concert ou un spectacle nous apparaît comme un bon vecteur pour se faire connaître et nous envisageons d'organiser à nouveau un événement en 2007.

Maison pour tous



• Exposition « Côté cuisine »

Les âges de la cuisine à travers ses ustensiles, jusqu'au 17 février 2007

Le parcours proposé pour cette exposition débute par l'évocation de l'Art culinaire depuis les premières expériences autour du feu jusqu'à son épanouissement, de la cheminée à la cuisinière. Quelques exemples de ce cheminement vous sont présentés dans l'exposition. Un itinéraire de découvertes sous forme de jeu ouvert à tous peut guider vos pas tout au long de l'exposition.

• Randonnée

4 février : randonnée dans le 92

18 février : de la Verrière à St Rémy les Chevreuses

• Philosophie

Mardi 6 février à 20h45, à la Maison Pour Tous à Ville-d'Avray : L'enfance par P. Touchet, Professeur en classes préparatoires et à l'UFR de Versailles.

Participation financière souhaitée :

plein tarif 7 €, tarif réduit (étudiants, élèves...) 5 €

• Ciné Jeunes

Mercredi 7 février à 14h30 : « En Mai Fais ce qu'il te Plait » courts métrages d'animation

« Beaucoup de bonnes choses dans ce programme de 8 courts métrages... Ces films aux origines et aux techniques très diverses attestent du regain d'originalité du genre... »

• Stages de février

Vendredi 9 février de 9h30 à 15h30 : cartonnage et création d'objets d'intérieur, carnet de cuisine - cadre et serviette en papier et patines animé par A. Gilliéron (01 47 09 07 57) 35 € + fournitures.

Samedi 10 février : atelier de création de parfums (10h-12h) et de bâton d'encens (15h-17h), 50 €.

Renseignements et inscriptions à l'accueil (01 47 50 37 50)

Consultez tous nos stages des vacances

sur www.maisonpourtousvilledavray.com

• Fermeture

Durant les vacances de février, nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 10h à 17h.

AVF

Vous venez d'emménager ou de changer de vie ? Vous recherchez des contacts avec d'autres habitants de Ville-d'Avray ? Vous souhaitez participer à des activités culturelles ?

Alors venez découvrir notre association pendant les permanences le mardi de 9h30 à 11h30 (sauf vacances scolaires) à la Maison des Associations place Charles de Gaulle.

• **Visite du Petit Palais** : le musée présente des œuvres depuis l'Antiquité jusqu'en 1925, visite suivie d'un déjeuner, le mardi 6 février.

• **Exposition « Venise et l'Orient »** : à l'Institut du Monde Arabe, le jeudi 8 février.

• **Visite de la cinémathèque** : ses missions sont de conserver et restaurer les films, de transmettre le goût pour le cinéma, de montrer l'importance de l'interactivité du cinéma avec tous les autres arts, le mercredi 14 mars.

• **Visite du Mémorial de la France combattante au Mont Valérien** : déjeuner au mess des officiers, Musée des transmissions, Musée de la colombophilie, le lundi 19 mars.

Galerie Corot

Rosa Laposse, peintre et Jean-Luc Mespoulet, sculpteur, exposent leurs œuvres jusqu'au 18 mars à la Galerie Corot, 53 rue de Versailles - 01 41 15 37 88

« L'album de Ville-d'Avray », Concours photo

Société des Amis du Musée de Ville-d'Avray

Le concours photo qui s'est déroulé pendant l'année 2006 est maintenant achevé. Bravo et merci aux trente personnes qui nous ont confié les 100 photos, et aux 188 autres qui ont voté. Toutes les photos seront exposées au château du 9 au 21 mars. Le résultat sera proclamé à l'inauguration de l'exposition. Tous seront invités. La première photo sera imprimée sur une enveloppe « prête à poster » éditée par la Poste de Ville-d'Avray ; il y aura 5 chèques-cadeaux utilisables au studio Rétif, à Ville-d'Avray. Tous les photographes se verront remettre des livres édités par la Société des Amis du Musée.

Infos pratiques

- **Permanence des Services techniques et urbanisme** : Samedi 3 mars et samedi 7 avril
- **Permanence Logement** : Samedis 10 février, 17 mars et 31 mars. Prendre rendez-vous au CCAS au 01 41 15 87 96
- **Permanence Impôts** : Le jeudi 1er mars et le 5 avril de 14h à 16h
- **Service Triadis** : Samedi 17 février et samedi 17 mars de 10h à 12h30 en face de la Poste
- **Encombrants** : Les vendredis 9 février et 9 mars
- **Relais Info Énergie** : Permanences le 1er samedi du mois, le 3 mars et le 7 avril au Colombier
- **Recensement militaire** : Dès l'âge de 16 ans, les jeunes hommes et jeunes femmes doivent obligatoirement se faire recenser à la Mairie de leur domicile en présentant leur carte nationale d'identité, le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et la photocopie de chaque pièce. L'attestation qui leur sera remise devra être présentée pour passer le permis de conduire ou s'inscrire dans l'ensei

Infos santé

Pharmacies de garde :

- Dimanche 11 février : pharmacie Baum, 95 rue des Bruyères – Sèvres – 01 46 26 35 35
- Dimanche 18 février : pharmacie Beraud-Lanoe, 16 rue de Marnes – Ville-d'Avray – 01 47 09 06 56
- Dimanche 25 février : pharmacie Brazeau-d'Alexis, 29 rue de Jouy – Chaville – 04 47 50 42 87
- Dimanche 4 mars : pharmacie Delon, 5 rue Pierre Midrin – Sèvres – 01 45 34 02 62
- Dimanche 11 mars : pharmacie Diaz & Gouhier, 2025 av. R. Salengro – Chaville – 01 47 50 40 80

Médecins de garde et en cas d'urgence dentaire (les dimanches et jours fériés uniquement) : s'adresser au 15

Kinésithérapie respiratoire :

- 10/11 février : Mrs Sineux – Royer, 1227 av. Roger Salengro – Chaville – 01 47 50 92 73 et Mme Ducornetz, 1974 av. R. Salengro – Chaville – 01 47 50 21 74
- 17/18 février : M. Brancourt, 6 place du Colombier – Sèvres – 01 46 26 60 80
- 24/25 février : M. Sineux et Mlle Corlu – 1227 av. Roger Salengro – Chaville – 01 47 50 92 73
- 3 / 4 mars : Cabinet Orlac et Mlle Guibert, 704 av. Salengro – Chaville – 01 47 50 16 81
- 10/11 mars : Mme Ducornetz, 1974 av. Salengro – Chaville – 01 47 50 21 74 et M. Destruys, 1227 av. Salengro – Chaville – 01 47 50 92 73
- 17/18 mars : Mme Jost, 12 rue de Versailles – Ville-d'Avray 01 47 09 09 56, M. Jost, 31 Grande Rue – Sèvres – 01 45 34 09 56

Carnet de l'état civil

Naissances :

- Camille Mc Farlane, le 23 novembre
- Thomas Bauquis, le 24 novembre,
- Marie Bortolotti, le 28 novembre,
- Mailys Carrat, le 1^{er} décembre,
- François Fiszleiber, le 2 décembre,
- Mathilde Jauvert, le 3 décembre,
- Bel-Ange Mayindou, le 3 décembre,
- Capucine Julien, le 6 décembre,
- Mahelle Othman, le 9 décembre,
- Timothé Carneiro, le 15 décembre,
- Jeanne Magnier de Maisonneuve, le 15 décembre,
- Etienne Amassovitch, le 17 décembre,
- Zita Magyar, le 17 décembre,
- Maxence Agostini, le 18 décembre,
- Maya Selmi, le 23 décembre

Décès :

- Monique Savornin (91 ans), le 3 décembre,
- Marie-Françoise Viou (82 ans), le 4 décembre,
- Henri Goudchaux (87 ans), le 23 décembre

Mariages :

- Nicolas Badré et Aude Martin, le 9 décembre
- Riadh Manita et Najoua Elömmal, le 16 décembre.

Du nouveau à la bibliothèque

Nous l'avons tous souhaité, c'est arrivé !

L'informatisation se met en place

La première phase a été menée à bien en un temps record (fermeture en janvier - réouverture en février). Les collections ont été exactement répertoriées et s'étofferont dans les mois à venir de livres neufs et d'actualité. Une puce a été posée sur chaque livre, ce qui permettra ultérieurement un prêt informatisé et la consultation du catalogue sur ordinateur.

Cette démarche est complétée par la création d'un espace Internet/multimédia permettant d'offrir à nos lecteurs l'accès aux catalogues virtuels des grandes bibliothèques ainsi que

d'autres services liés à l'usage des nouvelles technologies sur lesquels nous reviendrons. Pour vous lecteurs, ces changements n'apparaîtront qu'en septembre.

Entre-temps d'importants travaux imposés par l'informatisation et la restructuration des locaux et du mobilier auront lieu et nécessiteront une nouvelle fermeture de la bibliothèque de mai à septembre.

Nous sommes désolés pour ce désagrément, incontournable si nous voulons «construire». Nous espérons que vous partagerez notre



enthousiasme pour ce grand projet et apprécierez alors votre bibliothèque encore plus belle, accueillante, performante et résolument tournée vers le futur...

Inscriptions sur les listes électorales

Les Français, avons-nous lu dans les journaux, ont massivement investi les mairies pendant les derniers jours de décembre pour s'inscrire sur les listes électorales avant le nouvel an et avoir ainsi la possibilité de participer aux quatre scrutins majeurs du printemps 2007.

A Ville-d'Avray, le Service de l'Etat civil a connu une affluence exceptionnelle pendant tout le mois de décembre, et plus particulièrement

le samedi 30. Le nombre des inscrits sur les listes de notre ville est ainsi passé de 7162 à 7832, soit une augmentation de près de 10%, du jamais vu dans notre commune !

Merci à tous nos concitoyens de préparer ainsi leur participation aux prochaines élections, merci aussi au personnel du Service de l'Etat civil qui a su garder le sourire en cette période de l'année où chacun est sollicité par les achats

de Noël ou les préparatifs de réveillon. Pour permettre à tous les nouveaux inscrits qui voudraient se familiariser avec les machines à voter que la mairie a acquises et expérimentées en 2005 – et aux anciens qui voudraient « réviser » –, nous prévoyons de renouveler la présentation de cette nouvelle manière de voter, avant le 22 avril, date du premier tour de l'élection présidentielle.

Agenda culturel

Jeu. 8 février		Institut du monde arabe	Exposition « Venise et l'Orient »	AVF
8 février, 8 mars, 15 et 29 mars	14h et 20h45	Annexes de l'Eglise	Conférences sur l'Islam	Paroisse Catholique
Sa. 10 février	20h45	Colombier	« Le jazz et la diva »	Comité des spectacles
Di. 11 février	17h	Colombier	Connaissance du Monde « Les plus belles croisières »	Comité des spectacles
Di. 11 février	17h	Château	Conférence – concert « Les Saint-simoniens et l'Egypte »	A C V A
Ve. 9 mars	20h45	Colombier	Brèves de comptoir ou une « Journée chez René »	Comité des Spectacles
Di. 11 mars	17h	Château	Concours international de musique	ACVA
Di. 11 mars	17h	Colombier	Connaissance du Monde « L'Islande »	Comité des Spectacles
Me. 14 mars			Visite de la cinémathèque	AVF
Je. 15 mars	20h45	Colombier	Conférence « L'Europe 50 ans après »	Mouvement européen
Sa. 17 mars	20h45	Colombier	« Monsieur Monde »	Municipalité
Sa. 17 mars	12H15	Colombier	Midi-musique	Conservatoire
Di. 18 mars	17h	Château	Concert Y. C. Foleau et J. Chin	A C V A
Lu. 19 mars		Mont Valérien	Visite du Mémorial de la France combattante	AVF

Agenda des autres manifestations

sa. 17 février	21h	Colombier	Bal	Assoc. Portugaise
Di. 18 février			Randonnée : de la Verrière à St Rémy les Chevreuses	Maison Pour Tous
Sa. 24 mars	21h	Colombier	Bal	Assoc. Portugaise
Sa. 31 mars et Di. 1 ^{er} avril		Pkg du Trou Pouilleux	Déchetterie mobile	Arc de Seine

Agenda des enfants

Me. 10 janvier	14h30	Colombier	Ciné-jeune	Maison pour tous
Me. 14 février	15h30	Colombier	« La forêt magique »	Comité des spectacles

Exposition

Jusqu'au 17 février		Colombier	Exposition « Côté cuisine »	Maison pour tous
jusqu'au 18 mars		Galerie Corot	R. Laposse et J.L. Mespoulet	Galerie Corot